

SEPTEMBRE 2026 - N°26

LACQ'tualité

Le Mot du Maire

Un nouveau mandat avec une équipe en partie renouvelée, voilà ce que nous allons traverser ensemble !
Nous sommes ambitieux, avec des projets, des idées et en même temps de la raison, de la sagesse et de la créativité…
Notre objectif premier ?
Rendre notre Commune Nouvelle, encore plus belle, plus paisible, avec plus de services…
Mais avec toujours partage et humanité !
Nous la souhaitons tournée vers le progrès et évolutive, mais sans jamais oublier nos racines et d'où nous venons chacun sur ce territoire élargi .
Nous ferons de notre mieux, tous ensemble, pour que Lacq réponde le mieux à vos attentes, en prenant en compte toutes les contraintes qui s'imposent à nous.

Bonne rentrée à tous et bonne lecture !

Didier REY



légende

titre nouveaux **élus**

Composition du conseil municipal



Didier REY : **Maire**

Les adjoints :
1er adjoint : Nathalie CUYEU,
2e adjoint : David VIRENQUE,
3e adjoint : Graziella ARMENGOL,
4e adjoint : Julio GARRIDO,
5e adjoint : Hélène LAVEDRINE.

Les conseillers municipaux :
Jean-Pierre CASSOU, Martine CAVAILLOLE, Sylvie CAUMONT, Caroline GALLARDO, Robert GIMENEZ, Claude JABOT,JoëlLABORDE-RAYNA, Virginie LAGREZE, Philippe MAUNAS, Caroline MAZATAUD, Julien MONDOU, Bastien REY, Aimeline REY-BETHBEDER.

Commissions municipales

Savez-vous que de nombreux projets communaux sont préparés au sein de commissions thématiques ?
Ce sont les commissions municipales. Elles sont composées du Maire, d'un adjoint et des conseillers municipaux.
Ces groupes de travail nous réunissent autour de sujets clés pour notre commune.
Nous vous proposons de les découvrir, ainsi que les membres qui s'y sont positionnés.
Ces groupes ne sont pas fermés et si un élu non membre souhaite assister à une ou plusieurs séances de travail, il y est le bienvenu ! Certaines commissions sont aussi ouvertes à des Lacquois non élus mais souhaitant participer à la vie de la commune.
Les propositions faites par les membres des commissions sont toujours proposées au vote en conseil municipal.
Vous saurez à présent, non seulement nous situer sur le territoire, mais aussi sur quels sujets et thématiques, nous nous sommes positionnés.

Désignation de la commission	Membres
1e/ Finances, personnel, administration générale, politiques contractuelles	Helène LAVEDRINE, Julien MONDOU, Robert GIMENEZ, Aimeline REY BETBEDER, Nathalie CUYEU, Graziella ARMENGOL
2e/ Travaux sur bâtiments communaux, réseaux (voirie, espaces verts, eau, assinissement, lutte contre l'incendie) forêts	Julio GARRIDO, David VIRENQUE, Philippe MAUNAS, Jean-Pierre CASSOU, Claude JABOT, Aimeline REY BETHBEDER, Bastien REY, Caroline BULLY, Joël LABORDE-RAYNA
3e/ Urbanisme, Plans de Prévention des Risques	Helène LAVEDRINE, David VIRENQUE, Jean-Pierre CASSOU, Aimeline REY BETHBEDER, Graziella ARMENGOL
4e/ Affaires scolaires, jeunesse, fleurissement	Graziella ARMENGOL, Nathalie CUYEU, Caroline BULLY, Sylvie CAUMONT, Virginie LAGREZE, Caroline MAZATAUD
5e/ Culture, événementiels	Nathalie CUYEU, Graziella ARMENGOL, Caroline BULLY, Martine CAVAILLOLE, Robert GIMENEZ, Sylvie CAUMONT, Virginie LAGREZE, Julio GARRIDO
6e/ Information, Communication	Graziella ARMENGOL, Caroline BULLY, Martine CAVAILLOLE, Virginie LAGREZE

7e/ CCAS	Nathalie CUYEU, Martine CAVAILLOLE, Graziella ARMENGOL, Robert GIMENEZ, Julien MONDOU, Caroline MAZATAUD, Sylvie CAUMONT, Monique LAHON, Régine GARRIDO, Marie-Jo GROS, Maria CABEZA-DELSOL
8e/ Logements des aînés	David VIRENQUE, Philippe MAUNAS, Aimeline REY BETBEDER, Bastien REY, Caroline BULLY, Hélène LAVEDRINE, Nathalie CUYEU
Appel d'offres	Helène LAVEDRINE, Julien MONDOU, Robert GIMENEZ, Aimeline REY BETBEDER, Nathalie CUYEU, Graziella ARMENGOL
Contrôle des listes électorales	Sylvie CAUMONT, Graziella ARMENGOL, Claude JABOT, Aimeline REY BETHBEDER, Virginie LAGREZE
Commission de contrôle des Impôts	David VIRENQUE, Virginie LAGREZE, Hélène LAVEDRINE, Jean-Pierre CASSOU, Martine CAVAILLOLE, Sylvie CAUMONT, Caroline MAZATAUD, Julien MONDOU, Gervais CILLAIRE, Alexandre ALVES, Thibaud LABORDE-GANNE, Maurice SAJUS, Caroline BULLY, Elisabeth DUMONDIN, Sylvain CAZENAVE, Marie-Laure LAFOURCADE, Nathalie CUYEU, Graziella ARMENGOL, Julio GARRIDO, Emile BARZU, Hélène LAVEDRINE, Robert GIMENEZ, Claude JABOT, Jean-Pierre CASSOU

Représentation

CCLO	M. le Maire Didier REY, David VIRENQUE
Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement Gave et Baïse	***Titulaires*** : Philippe MAUNAS, Jean-Pierre CASSOU, ***Suppléants*** : Claude JABOT, Julien MONDOU
Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement des Trois Cantons	***Titulaires*** : Julio GARRIDO, Hélène LAVEDRINE, ***Suppléants*** : Bastien REY, David VIRENQUE
TE 64	David VIRENQUE, Philippe MAUNAS
Association des communes forestières	Julio GARRIDO, Robert GIMENEZ
Correspondant défense	Claude JABOT
CNAS	Graziella ARMENGOL
Conseil d'Ecole	***Titulaires*** : Graziella ARMENGOL, Caroline MAZATAUD, ***Suppléants*** : Virginie LAGREZE, Sylvie CAUMONT

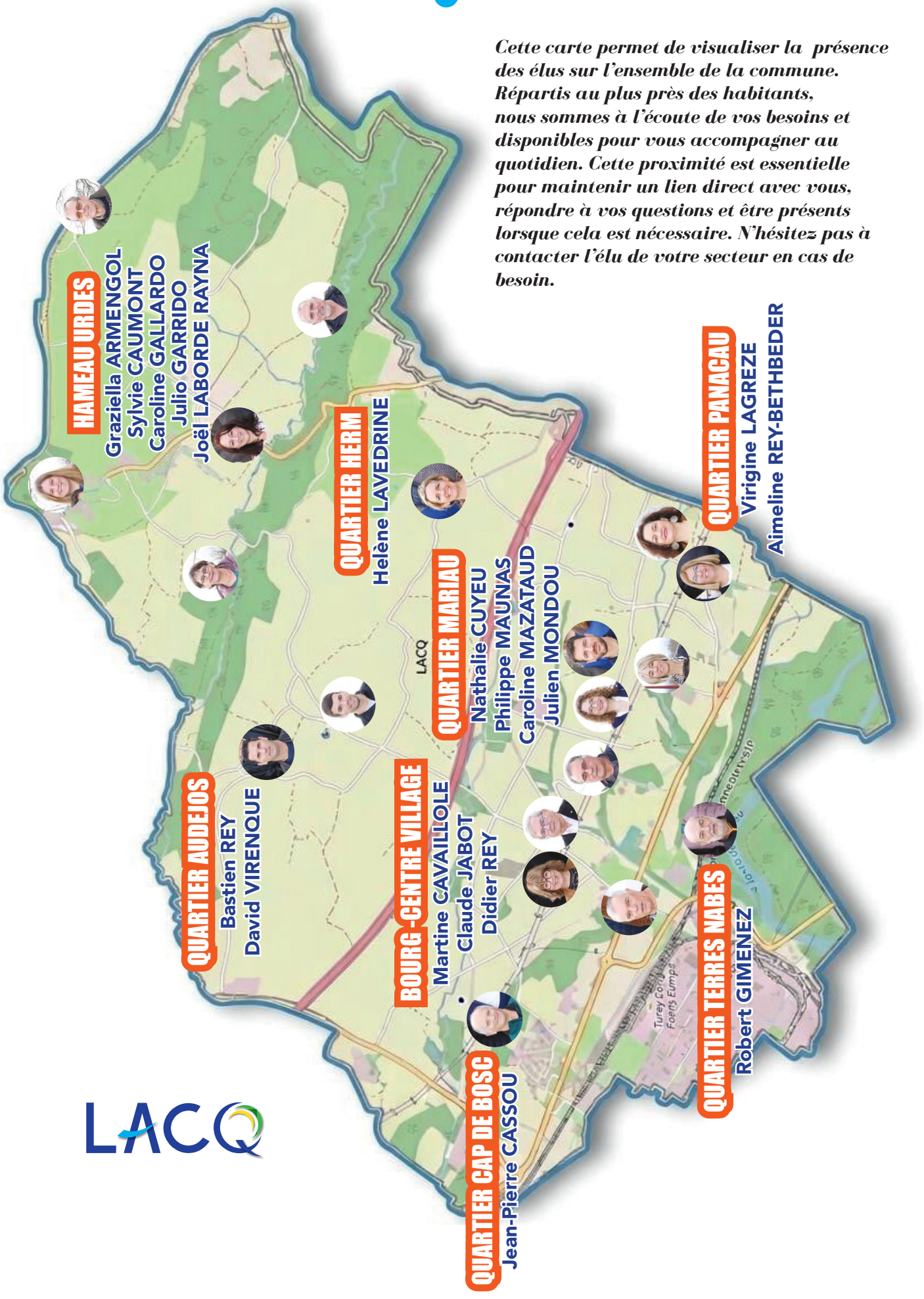


Et aussi....

Comme nous vous en avions informé dans vos boîtes aux lettres, nous pouvons, en cas de difficultés pour vous déplacer, nous rendre à votre domicile ou vous proposer des personnes relais qui pourront vous aider à mener à bien vos démarches administratives.

Vos élus près de **chez vous**

Cette carte permet de visualiser la présence des élus sur l'ensemble de la commune. Répartis au plus près des habitants, nous sommes à l'écoute de vos besoins et disponibles pour vous accompagner au quotidien. Cette proximité est essentielle pour maintenir un lien direct avec vous, répondre à vos questions et être présents lorsque cela est nécessaire. N'hésitez pas à contacter l'élu de votre secteur en cas de besoin.



chapô chapô chapô

Services municipaux

Dans un souci constant d'amélioration de la qualité du service public et faisant suite aux orientations arrêtées lors du conseil municipal du 20 mars 2026, nous vous confirmons les nouvelles modalités de fonctionnement des services communaux. Depuis le 16 mars 2026, l'ensemble des services administratifs de la commune nouvelle de Lacq sont regroupés au sein de la **mairie de Lacq, 27, RD - 817, centre bourg - 64170 LACQ.**

Ils sont joignables :

- Sur site les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h15.
- Par téléphone : 05 59 60 13 69
- Par mail : contact@commune-lacq.fr

En cas de difficultés de déplacement, nous pourrons venir à votre domicile, ou vous proposer des personnes relais qui pourront vous aider à fin de mener à bien vos procédures administratives...

Soyez assurés de notre mobilisation pour vous accompagner au mieux…

Chaque élu reste engagé au service de tous les habitants et à l'écoute de vos préoccupations au quotidien.

N'hésitez pas à nous contacter !



L'agence postale communale

Au vu du développement de leur activité, les kinés ont confirmé leur souhait de pouvoir exercer dans un local agrandi.

Le conseil municipal a décidé de transférer en mairie l'agence postale communale permettant ainsi d'affecter aux kinés le local ainsi libéré.

Installée dans le hall de la mairie, ses horaires d'ouverture ont été élargis :

- lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h15.

Comment tous bien vivre ensemble ?

La civilité, ce sont les règles de respect d'autrui, de courtoisie, de collaboration, de politesse et de savoir-être, pour bien vivre en société.

Ces règles de vie permettent d'assurer le bien-être de tous et d'offrir un milieu de vie serein et agréable.

Il est évident qu'elles devraient concerner chacun de nous, mais ce n'est souvent plus le cas à Lacq… Rarement, parfois ou souvent, elles sont dénigrées...

Nous n'y échappons pas non plus. C'est un constat. Certaines incivilités deviennent de plus en plus courantes.

• Non-respect des signalétiques et du code de la route avec stationnement et circulation anarchiques
• Déjections canines et rejet de déchets sur le domaine public,
• Absence d'entretien régulier des espaces verts des propriétés privées
• Utilisation des tondeuses et outillages bruyants les dimanches et jours fériés : elle est autorisée sur notre commune uniquement de 10h à 12h.
• le brûlage des déchets verts, il est strictement interdit par le règlement sanitaire départemental.
• Vol et dégradation de matériel sur des espaces de travaux publics.

Actes malveillants concernant les équipements municipaux

Par exemple, empêcher le robot de travailler à l'entretien du stade …

Etc.

La liste n'étant malheureusement pas exhaustive.

Toutes ces dérives participent à rendre notre cadre de vie moins agréable et convivial.

Amenantlassitudeetmécontentement chez nos administrés.

Nous sommes les dépositaires de ces « plaintes » et on nous demande souvent de trouver une solution immédiate et définitive.

Alors que si chacun est partie prenante de ces codes de vie communs, nous n'aurions pas à intervenir.

Cela serait donc plus agréable pour tout le monde !

On compte sur vous !

Nous avons été très touchés par vos marques de sympathie et vos remerciements, concernant le jasmin offert par la mairie, pour la fête des mères. Le temps étant particulièrement chaud lors de leur livraison à votre domicile, certains jasmins ont souffert…
Mais nous sommes sûrs, qu'avec un peu d'arrosage, un petit rempotage ou replantage et la coupe des fleurs séchées ; ces belles plantes vous auront à nouveau offert de belles petites fleurs blanches et leur merveilleuse odeur !

Un présent printanier *aux mamans !*

Registre des personnes vulnérables

Dans le cadre de la gestion des périodes de canicule, nous souhaitons poursuivre le recensement des personnes vulnérables au sein de notre commune. Ce dispositif a pour but de mieux identifier les administrés qui pourraient nécessiter une attention particulière durant ces périodes de forte chaleur.
Nous vous sollicitons donc pour nous aider à établir une liste des personnes à risque, notamment les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, ou toute autre personne nécessitant un soutien spécifique. Votre collaboration est essentielle pour assurer la sécurité et le bien-être de nos concitoyens les plus fragiles.
Alors n'hésitez pas à vous faire connaître, en contactant la mairie !
Pendant la canicule qui a frappé tout dernièrement la France, les personnes le souhaitant ont pu être accueillies en mairie dans la salle climatisée les après-midis.
Les enfants de l'école de Lacq ont été orientés vers la salle de l'Agora.
Une réflexion est actuellement en cours concernant le refroidissement des salles de classe et la végétalisation des cours d'école.

Lo Solan, un spectacle haut en couleurs !

Des ateliers éducatifs ont lieu tous les mardis de 16h30 à 18h30 à Lacq. Ils sont soutenus financièrement par la mairie de Lacq et encadrés par 2 animatrices (Sandy Faure et Megan Garcia) salariées du Centre Social Lo Solan. Ils permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités (manuelles, sportives, culturelles,...).
Ils ont de septembre à décembre réalisés à la main les costumes de leur prestation de fin d'année.
De janvier à juin, ils ont ensuite travaillé à la préparation du spectacle.
Dans la salle de l'Agora le mardi 16 juin, les familles étaient présentes ainsi que les enfants présents de la garderie. Ils ont participé avec beaucoup d'entrain à la dernière chorégraphie de nos petits artistes….
Tout le monde s'est ensuite régalé autour d'un goûter offert par la mairie.
L'an prochain ces ateliers sont reconduits n'hésitez pas à y inscrire vos enfants, les animatrices seront ravies de compter sur leur présence…



Nouvelle commerçante

Comme lors de notre dernier numéro, nous vous présentons une autre commerçante, locataire elle aussi d'un espace communal.



Bienvenue à Marion !

Elle nous accueille dans son institut « Maison Isalyna », un cocon intimiste pour une parenthèse de bien être. Spécialisée dans le drainage lymphatique et les soins du corps, Marion propose aussi des soins du visage, des soins minceur, de modelage, et des prestations d'épilation homme ou femme. Son savoir-faire et sa bienveillance participent à harmoniser le corps et l'esprit…

Horaires d'ouverture

• Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h/20h • Samedi : 10h/18h

Adresse : 2 place de l'histoire

Les Rdv se prennent directement en ligne sur planity

Suivez Marion :

06 71 83 71 24 **maisonisalyna** **Maison Isalyna**

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes rendus exhaustifs des conseils sont disponibles sur le site de la commune www.commune-lacq.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2026

● COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

La CCLO a réalisé un diagnostic de ses émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre les effets du changement climatique.
Le taux de la TEOM est maintenu à 8,9 %.
La pose de la première pierre de CAREMAG vient d'être effectuée.
USA RARE EARTH doit installer son usine dédiée aux métaux et terres rares sur le Bassin de Lacq.
L'enquête publique NACRE vient de s'achever.
La CCLO sera ponctionnée à hauteur 1 300 000€ sur son budget 2026.

Un diagnostic routier a été réalisé. Une consultation a été récemment lancée par la CCLO concernant les travaux de voirie. La commune de Lacq a intégré le groupement de commande gérant ces travaux. Dans ce cadre-là la SOGEBA interviendra sur la commune de Lacq.

● ADMINISTRATION GENERALE

- Régularisation déplacement voie communale dite de Feugas

La Communauté de Communes de Lacq-Orthez a procédé, il y a des années, à l'aménagement du complexe économique dénommé Chemstart'up. Pour ce faire, une portion de la voie communale dite de Feugas a été déplacée avec l'accord de la Commune.
Accord du conseil pour déclassement d'une portion de la voie communale n° 8 dite de Feugas, d'une superficie totale d'environ 1 103 m² et cession à la CCLO.

Motion réaffirmant la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité.

Les syndicats départementaux d'énergie ont adopté en réaction au projet de nouvel acte de décentralisation. Il s'agit en substance de s'opposer au principe de confier aux Départements, le rôle de « Chef de File des réseaux de proximité », lesquels concernent les secteurs du numérique, de l'eau, de l'électricité et du gaz.

La distribution d'électricité fait partie des compétences attribuées au bloc communal depuis la loi de 1906. De plus, les communes sont propriétaires de ce réseau de plus de 21 000 km de longueur dans le département, qui représente un actif concédé d'une valeur de plus de 1,4 Milliard d'euros et dont TE 64 gère le contrat de concession signé avec ENEDIS, dans le cadre du mandat communal qui lui a été confié.
Après lecture de la motion au Conseil Municipal, ce dernier l'approuve à l'unanimité.

● AFFAIRES SCOLAIRES-JEUNESSE

La commune sera appelée à financer partie du coût d'un voyage scolaire de 2 jours concernant les classes de CE à CM. Le séjour est de 165€/enfant.

● URBANISME

- PLUi

Le PLUi est opérationnel depuis le 28 janvier 2026.
Sur les 4,13 ha destinés à l'accueil de l'habitat, 2 942 m² sont issus des dents creuses, 4 962 m² des mutations, 22 644 m² de l'extension en zone U et 10 738 m² des zones AU habitat.
Pour ce qui est de l'économie, 13 546 m² sont issus du potentiel de densification en U, 5 657 m² d'un STECAL, 33 626 m² de l'extension en zone U. 11 535 m² sont consacrés aux équipements.
Au total, les 10,57 ha représentent 8,42 ha de consommation d'espace agricole.
L'année 2026 sera consacrée à la mise en place du droit de préemption urbain, à la réflexion sur le règlement local de publicité, la taxe locale de publicité extérieure et la taxe d'aménagement.

● FINANCES

- Budget Annexe Mariaü

Vote du Compte Financier Unique 2025

Le compte financier unique remplace les anciens comptes administratifs et de gestions.
Présentation faite par M. Gervais CILLAIRE, le conseil décide de valider ce document qui fait apparaître un déficit d'investissement de 253 595,89€ qui sera couvert en grande majorité par les ventes à venir.
Après que le Maire se soit retiré, le Conseil Municipal approuve ledit Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Mariaü et décide d'affecter les résultats.

- Rapport financier sur l'état de la collectivité

Le budget 2025 est le second de la commune nouvelle de Lacq.

En fonctionnement

Le budget des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 888 330,41€ contre 1 756 085,33€ en 2024. Il est en hausse de 7 % par rapport à 2024.

Les charges à caractère général sont stables. Les dispositifs existants auprès des administrés ont été étendus dès 2024 (voyage des dames, voyage des aînés, colis de Noël, cadeau de la fête des mères). Des actions d'optimisation des contrats restent à poursuivre.

Les charges de personnel ont augmenté de 6 %.
Les autres charges de gestion courante ont également augmenté de 39 %. Ce chapitre prend en compte les participations qui devront être versées par la collectivité pour financer l'alimentation électrique du parc accrobranche et l'effacement des réseaux sur la RD 817. Le niveau des subventions allouées par la collectivité reste élevé. Les indemnités des élus ont été arrêtées en fonction de l'actuelle strate démographique dans laquelle se trouve la commune nouvelle. Le montant des diverses aides allouées au titre de la politique d'action sociale communale s'est stabilisé après avoir doublé entre 2023 et 2024.

Le chapitre 014 a baissé, l'Etat ayant prélevé directement sur les recettes fiscales plus de 80 000€. Un nouveau prélèvement a été mis en place.
En parallèle, le montant global des recettes qui s'élève à 2 149 743,67€ a diminué de 10,78 %.

Le montant des produits des services a diminué de 18 %. Le nombre d'enfants fréquentant la cantine et la garderie est faible. Il n'y a pas eu de vente de bois.
Le montant des impôts et taxes est élevé notamment l'attribution de compensation versée par la CCLO. Le montant des impôts perçu a été impacté par un prélèvement direct effectué par l'Etat.
Le montant des dotations est stabilisé. Avec la création de la commune nouvelle, la commune a perçu un fonds d'amorçage de 15€/habitant qui viendra compléter la DGF.
Le montant des loyers reste élevé. Les locations de salles continuent de progresser.
Le montant des remboursements des intérêts d'emprunts reste stable et devrait légèrement diminuer, l'emprunt souscrit par la commune historique d'Urdès pour financer la construction de la salle et de l'école étant arrivé à échéance.
La capacité d'autofinancement est de 277 865,16€. Elle était de 638 134,52€en 2024, 538 437,42€ en 2023.

En investissement
Le budget des réalisations d'investissement 2025 s'élève à 659 250,72€.
Le dossier centre technique reste en réflexion.
La totalité du programme de voirie rurale 2025 a été réalisée pour un budget de 89 509,43€ comprenant la réfection d'entrées de maison et un important programme sur le Hameau d'Urdès (Mounségaou, Pont Vieux). L'étude concernant le chemin de Montaner a été lancée.
Des travaux lourds ont été menés sur les chéneaux de la salle des sports afin de régler les difficultés d'étanchéité.

Un terrain de pétanque a été créé.

Une écriture a été passée afin de clôturer l'opération pour compte de tiers aménagement de la Route d'Herm.

Au titre de la couverture incendie des poteaux seront remplacés sur les deux hameaux.

L'opération d'aménagement de la Départementale 817 a fortement mobilisé le budget communal. Les travaux devraient s'achever en avril.

Divers travaux d'entretien ont été effectués sur les divers bâtiments : travaux de reprise de la façade de la bibliothèque, relamping école, cantine, garderie, pose de films école du Hameau d'Urdès, étude et maîtrise d'œuvre transfert Agence Postale Communale en mairie, reprise du pluvial des bâtiments communaux.

Des acquisitions de matériels ont été réalisées : achat robot tondeuse, sonorisation Eglise, fourniture vidéo projecteur école, illuminations de Noël.

Les restes à réaliser s'élèvent à 508 164,02€.
Les recettes réelles d'investissement sont inexistantes.

Les recettes liées au FCTVA ont été optimisées aussi bien pour les opérations d'investissements que pour le fonctionnement.

La commune est en train de procéder à la régularisation de certaines emprises foncières liées à l'installation de Chemstart'up.
Le ratio d'endettement de la commune qui rapporte l'encours total de la dette au 31/12/2025 sur les produits réels de fonctionnement est de 0,64 alors que la médiane est fixée à 0,80. Cet encours peut être remboursé en moins d'une année de recettes courantes.

Budget général 2025 : Compte Financier Unique 2025
Suite à présentation qui en est faite par M. Gervais CILLAIRE, le conseil Municipal valide la présentation du CFU 2025 et reconnaît la sincérité des restes à réaliser .

L'excédent de fonctionnement cumulé des deux budgets permettra entre autre de couvrir le déficit de la section d'investissement et le besoin de financement des restes à réaliser de la section d'investissement.

● **QUESTIONS DIVERSES**
Monsieur le Maire clôture la séance en remerciant l'ensemble des élus pour leur implication lors de cette mandature. Il souligne qu'une démarche sera engagée pour demander l'honorariat notamment pour Monsieur LECHIT au regard de l'importance de son engagement local.

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

● **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- **Installation du Conseil Municipal**
Après avoir ouvert la séance, M. Didier REY, Maire sortant, appelle à siéger les 19 conseillers municipaux. Aux termes de cette procédure, il déclare le nouveau Conseil Municipal de la Commune de Lacq, résultant des élections du 15 mars, installé. Il invite ensuite M. Julio GARRIDO, doyen d'âge, à présider les opérations d'élections et Mme Caroline MAZATAUD, plus jeune conseiller, à être secrétaire de séance. Mme Caroline BULLY et Monsieur Julien MONDOU sont désignés assesseurs.

- **Election du Maire**
Après appel à candidatures et conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Didier REY est élu Maire de la Commune Nouvelle de Lacq. Il remercie le conseil municipal pour la confiance accordée. Il confirme son souhait d'œuvrer dans l'intérêt de la commune nouvelle. Il rappelle le programme électoral sur lequel le conseil municipal s'est engagé.

- **Fixation du nombre des adjoints**
Monsieur le Maire précise que le nombre d'adjoints est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif de celui-ci. Il est donc pour ce qui est de la commune de 5 au maximum. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de porter à 5 le nombre d'adjoints de la Commune nouvelle de Lacq.
Il est ensuite procédé successivement à l'élection des adjoints à bulletin secret conformément à l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Après vote, les résultats sont les suivants :
- 1er adjoint : Mme CUYEU
- 2e adjoint : M. VIRENQUE
- 3e adjoint : Mme ARMENGOL
- 4e adjoint : M. GARRIDO
- 5e adjoint : Mme LAVEDRINE

- **Fixation des indemnités de fonction du Maire et des adjoints**

Il est précisé que lorsque le conseil municipal est renouvelé, les indemnités de ses membres, à l'exception de l'indemnité du maire, sont fixées par une délibération qui doit intervenir dans les trois mois suivant l'installation du conseil municipal.

De plus, il est rappelé que le maire va percevoir une indemnité de fonction fixée à un taux maximal de par la loi et que le conseil municipal n'a pas à délibérer sur ce taux et ne peut de lui-même la diminuer.

Le Conseil Municipal, invité à se prononcer sur l'application de ces dispositions, sur cette décision et sur les modalités de répartition des crédits alloués entre le Maire et les Adjoints attributaires des délégations, arrête les montants des indemnités du Maire et des adjoints liées à la tranche de population dans laquelle se situe la commune et de l'exercice effectif des fonctions.

- **Charte de l'élu local**

Monsieur le Maire, après élection du Maire et des Adjoints, donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Les élus locaux exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local.

- **Constitution des commissions**

Les commissions sont des organes de réflexion. Elles seront composées du Maire, d'un adjoint et des conseillers municipaux.
Les conseillers ont été appelés à s'inscrire dans les différentes commissions.

- **Représentations et délégations**

Représentations

Après exposé par M. le Maire et au vu des statuts des collectivités concernées, le conseil municipal, conformément aux dispositions des articles L 2121-33, L 5212-7 et L 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne les délégués suivants pour représenter la Commune aux commissions, conseils et comités suivants :

• **Communauté de Communes de Lacq-Orthez**

Délégués titulaires

- Didier REY
- David VIRENQUE

• **Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement Gave et Baïse**

2 délégués titulaires

- Philippe MAUNAS
- Jean-Pierre CASSOU

2 délégués suppléants

- Claude JABOT
- Julien MONDOU

• **Syndicat AEP des Trois Cantons**

3 délégués titulaires

- Julio GARRIDO
- Hélène LAVEDRINE
- Bastien REY

1 délégué suppléant

- David VIRENQUE

• **Territoire d'Energie 64**

1 délégué titulaire

- David VIRENQUE

1 délégué suppléant

- Philippe MAUNAS

• **Association des communes forestières**

1 délégué titulaire

- Julio GARRIDO

1 délégué suppléant

- Robert GIMENEZ

• **Délégué en charge des questions de défense**

1 délégué titulaire

- Claude JABOT

• **Conseil d'Ecole**

2 représentants titulaires

- Graziella ARMENGOL
- Caroline MAZATAUD

2 représentants suppléants

- Virginie LAGRÈZE
- Sylvie CAUMONT

Délégations de pouvoirs au Maire

Afin de permettre le bon fonctionnement de la collectivité, la gestion permanente des affaires et conformément aux dispositions ouvertes par le Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil donne au Maire, pendant la durée du mandat, les délégations fixées par l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

● PRISE EN CHARGE DES ARCHIVES COMMUNALES

Le Maire est dépositaire des archives communales mais c'est la Commune, propriétaire, qui doit en assurer la conservation et la mise en valeur.
Le Maire est responsable civilement de leur intégrité et de leur bonne conservation. Un travail conséquent reste à mener sur ce point par les services.

● MAIRIE ANNEXE HAMEAU D'URDES

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le devenir de la mairie annexe du Hameau d'Urdès. Il est rappelé que l'ensemble des procédures sont réalisées en mairie de Lacq. M. LABORDE-RAYNA indique le souhait de maintenir une permanence afin de garder un service de proximité notamment pour les personnes âgées.
Le conseil municipal, après en avoir très largement délibéré décide de regrouper l'ensemble des services administratifs en mairie de Lacq. Une communication sera effectuée sur ce point ainsi que sur le transfert de l'Agence Postale Communale. Les personnes les plus isolées pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

● COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Le conseil de communauté a été installé le 08 avril dernier.

Didier REY et David VIRENQUE représenteront la commune.

Le conseil municipal a désigné Didier REY comme représentant de la Commune au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

● AFFAIRES SCOLAIRES-JEUNESSE

Les 4 classes devraient être maintenues à la prochaine rentrée scolaire. La situation demeure critique.
Des travaux devront être effectués sur l'école pendant l'été : reprise sol toilettes classe de maternelle, remplacement pergola maternelle, remplacement boiseries école Hameau d'Urdès.

● PROGRAMME PLURI-ANNUEL D'INVESTISSEMENT

La commission travaux s'est réunie le 09 avril 2026. Le programme d'entretien des bâtiments et de la voire a été examiné.

- Travaux voirie 2026

Le programme suivant des travaux de voirie 2026 est confirmé.
- chemin de Pintou (chemin, fossés, accès),
- cChemin des Cabanes (fossés),
- chemin de Boy (fossés, remplacement buses),
- entrées de maisons : parkings de midi (pose revêtement).

Les opérations de broyage des chemins ruraux doivent être prochainement lancées. Elles nécessitent des inscriptions conséquentes.

- Entretien des bâtiments communaux

L'entretien des bâtiments communaux nécessitera l'inscription de crédits pour la réalisation de divers travaux : entretien des toitures (salle des sports, tennis, maison pour tous, clocher de l'église du Hameau d'Urdès, ancienne mairie-annexe Hameau d'Urdès), résine sol toilettes école, reprise avancée toit de la maternelle, porte d'entrée salle du Vieux Chêne, gouttières tribunes, habillage école du Hameau d'Urdès...

Différentes actions ont été menées pour conduire à des économies d'énergie : actions sur le bâti et les équipements intérieurs. Ainsi, dans le cadre du décret tertiaire, le styx de la garderie vient d'être remplacé par un cumulus thermodynamique.

Des actions continueront d'être menées afin d'optimiser les coûts d'entretien (mise à plat des contrats en cours).

- Aménagement RD 817

Des sommes conséquentes restent à inscrire au BP 2026 afin de finaliser les aménagements de la RD 817 (trottoirs, espaces verts, effacement réseaux). Un point sur le planning des travaux restant à réaliser est effectué :
- enrobés trottoirs du 13 au 24 avril.
- revêtement RD du 12 au 13 mai : Conseil Départemental.
- fin des travaux d'effacement de réseaux effectués par TE 64 en juin.

La CCLO a intégré dans ses travaux de rénovation des voiries communales les voies adjacentes à la RD 817.

● PROJETS EN COURS

- Local technique

Le permis de construire a été accordé.
La commune bénéficiera d'une subvention DETR de 200 000€.
M. Chevalley a revu le projet pour en limiter les coûts. Le conseil, après présentation de plusieurs projets décide d'opter pour un bâtiment rectangulaire.
Après rappel du cadre règlementaire lié à la loi APER, il décide de ne pas installer du photovoltaïque mais de retenir une option qui permettra à l'avenir de l'équiper. En effet, à l'heure actuelle une forte incertitude plane sur les délais de raccordement au réseaux (+ de 3 ans).

- Extension local kiné

Les travaux de l'Agence Postale Communale sont achevés et le transfert de ladite agence en mairie a été effectué. Les travaux d'extension du local kiné viennent de débuter.

- Cimetière du Hameau d'Urdès

Suite à consultation, les marchés sont en cours d'attribution.
Une 1ère réunion de chantier s'est tenue le lundi 13 avril. Le coût des travaux est d'environ 325 000€, frais SPS, maîtrise d'œuvre et reprise des concessions intégrés.
La commune bénéficiera d'une DETR (36 613€) et pourra mobiliser le fonds de concours de la CCLO sur ces travaux (87 443€).

- Etude signalétique

Il y a plusieurs années une reprise de la signalétique de l'ensemble des bâtiments communaux a été lancée. Des actions ont été menées sur l'école, la salle des sports, la salle du Vieux Chêne. La réflexion est en cours concernant la salle de l'Agora, le stade, les tribunes.
L'installation de la nouvelle signalétique de la bibliothèque et de la boulangerie sera prochainement effectuée.
Il est fait part du projet de déménagement de la bibliothèque dans la salle des associations plus spacieuse.

- Salle des sports

Des travaux de reprise de l'étanchéité de la salle des sports ont été effectués en 2025.
Les vestiaires ont été repeints.
Dans le cadre du décret tertiaire, les radiateurs ont été changés et équipés de minuteurs.
Il reste à régler le problème des gouttières et de l'habillage des dessous de toit.
Des recherches de fuites restent à réaliser sur le Trinquet.

- Projet reprise stade d'entraînement

Des travaux de reprise du stade d'entraînement doivent être effectués en lien avec l'entreprise SPIE BATIGNOLLES et LAFFITTE ENVIRONNEMENT (drainage terrain et abords).
Des travaux de scarification, regarnissage seront effectués sur le stade d'honneur.

Il est décidé de mettre en place une commission pour étudier l'intérêt de se doter d'un terrain synthétique (coût de l'investissement et de son fonctionnement, proposition matériaux, financement pouvant être mobilisés...). Sa composition est la suivante : David VIRENQUE, Julio GARRIDO, Bastien REY, Caroline MAZATAUD, Joël LABORDE-RAYNA, Robert GIMENEZ.

- Résidence la Caminade

Les travaux sont en cours.
La réception desdits travaux devrait pouvoir être effectuée fin juillet.
La commune disposera du T4 pour attribution.
Les travaux concernant le parking de l'Eglise sont achevés.
Des plantations ont été effectuées aux abords par la CCLO.

- **Renouvellement équipements**
Afin de permettre le bon fonctionnement des services, des acquisitions de matériels s'avèreront nécessaire.

L'équipement de la salle de l'Agora mériterait d'être conforté afin d'éviter des locations de matériels. Avis favorable de la commission.

Le matériel de vidéo-projection de la salle du Vieux Chêne est défectueux, son remplacement est prévu.

- **Accrobranche**
Il est rappelé que le gérant de l'accrobranche a demandé l'alimentation du parc en électricité. Une étude dans le cadre de la procédure de site isolé a été lancée. Les volets technique et financier ont été finalisés (accord du FACÉ, nécessité d'avoir une validation concernant le défrichement, accord du préfet).
Une nouvelle demande de déclaration préalable a été déposée.

● FINANCES

La structure du budget 2026

La section de fonctionnement

Il conviendra d'être attentifs à l'évolution du budget de fonctionnement.

En dépenses,

La section de fonctionnement retrace la vie courante des services de la collectivité.
Les charges à caractère général continueront à être touchées par l'inflation pour un niveau de consommation similaire à celui de l'an passé.
Le coût de l'électricité devrait commencer à se stabiliser voire baisser suite aux travaux effectués au titre du décret tertiaire. Les charges liées au gaz devraient également baisser.
L'organisation d'événementiels (voyages divers, Noël des enfants, Fête des mères...) et la mise en œuvre d'une programmation culturelle mobiliseront de façon moindre le budget de fonctionnement.
Il est également rappelé que les dépenses non obligatoires représentent une part très importante du budget de fonctionnement.
Le poste personnel devrait se stabiliser. Le taux de cotisations vieillesse des employeurs des agents affiliés à la CNRACL passera de 34,65% à 37,65%. Ce taux continuera à augmenter.

Le montant des aides allouées aux administrés devrait également se stabiliser.
Une somme de 125 000€ a été inscrite pour honorer les diverses demandes de subventions. Une commission sera prochainement chargée de procéder à l'étude des dossiers déposés par les associations avant de procéder à la répartition desdits crédits.
Des sommes conséquentes seront mobilisées pour financer des extensions de réseaux électriques et eau, des effacements de réseaux.
Le montant des intérêts avoisine les 25 000€.
Les prélèvements sur les budgets de fonctionnement sont conséquents. La commune ne sera plus ponctionnée au titre du DILICO. Le prélèvement réalisé en 2025 sera pour partie remboursé sur 3 ans.

En recettes

Les recettes vont évoluer à la baisse. Le gouvernement a décidé de ponctionner la compensation des impositions sur les établissements industriels.
Avec la création de la commune nouvelle, la commune perçoit le fonds d'amorçage de 15€/habitant.
Les services que nous rendons à nos administrés sont déficitaires (cantine, aide à domicile, location des salles...). Des actions ont déjà été engagées sur ces points.
Le montant de l'attribution de compensation versée par la CCLO est élevé.
Le niveau des loyers recensé dans les autres charges de gestion courante reste important.
Ces situations cumulées conduisent à une réduction de l'épargne brute.
Face à cet enjeu, il conviendra de mobiliser plusieurs leviers pour assurer le financement des investissements futurs :
- priorisation et planification des investissements futurs.
- recherche de financements externes (subventions, partenariats) ;

La section d'investissement

En dépenses,

Les restes à réaliser sont conséquents.
Ils s'élèvent à 508 164,02€.
Les efforts seront poursuivis pour réduire les coûts de réalisation des différentes opérations (définition des projets, négociations...).
Le programme d'investissement de la collectivité sera le suivant :
- transfert de la poste en Mairie,
- extension du local kiné,
- mise aux normes et accessibilité du cimetière du Hameau d'Urdès,
- travaux sur le patrimoine communal (bâtiments et voirie),
- mise en place d'une signalétique sur les bâtiments communaux,
- construction du centre technique.

Des acquisitions de matériels devront être réalisées.
Le programme des travaux de voirie 2026 a été validé en commission. Des travaux de reprise de revêtement s'imposeront. Des entrées du midi seront revêtues.

Le montant des remboursements en capital des emprunts avoisine les 138 000€.

En recettes,

Les recettes d'investissement comprennent les subventions allouées à la collectivité.
Des ventes de terrains seront effectuées.
La commune percevra du FCTVA, au trimestre passé, la taxe d'aménagement.
Le virement de la section de fonctionnement permettra de financer les investissements.

L'endettement,

L'encours total des dettes bancaires s'élève à 1 435 014,48€ fin 2025.
Le ratio d'endettement de la commune est de 0,64 alors que la médiane est fixée à 0,80. Cet encours peut être remboursé en moins d'une année de recettes courantes.
Les remboursements d'emprunts s'achèvent en 2033 (investissement 2020-2026) et 2039 (résidence les jardins d'Elisa).

Fixation des taux des trois taxes locales
Les évolutions règlementaires en cours sont précisées :
- la baisse des impôts de production,
- lLa suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales,
- la compensation à l'euro près de la perte de recettes fiscales par l'instauration d'un coefficient correcteur.

Il est rappelé que la fiscalité de la commune historique d'Urdès a été alignée sur celle de Lacq dès 2024. L'évolution des impôts et taxes s'explique cette année par la revalorisation des bases d'imposition. Le gouvernement a en effet décidé de ponctionner la compensation des impositions sur les établissements industriels.
Le conseil, après en avoir délibéré décide à la majorité (3 abstentions) de maintenir les taux actuels de fiscalité :
- TFB à 19,66 %,
- FNB à 14,83%,
- TH 4,55 %.
Une étude sera lancée en 2026 concernant le coût des divers services, la fiscalité.

Budget primitif 2026
Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de Budget Primitif 2026.
Après en avoir délibéré et entendu dans le détail les différents chapitres, sur proposition de la commission finances, le conseil vote à l'unanimité le budget primitif 2026.

Budget 2026 lotissement Mariaü
M. Vignasse a été mandaté pour travailler sur le projet de redécoupage du lotissement afin de faciliter sa commercialisation.
La demande de déclaration préalable de division a été accordée.
Les modifications de réseaux au droit des 4 lots impactés par le nouveau découpage auront un coût financier non négligeable (eau, assainissement, électricité, pluvial, reprise des accès).
3 lots devraient être commercialisés en 2026 (8,19 et 20).
Le budget annexe du lotissement s'équilibre à 323 595,89€ en fonctionnement et 288 595,89€ en investissement.
Les ventes restant à réaliser doivent permettre de couvrir la quasi-totalité du déficit de l'opération (253 595,89€), des subventions d'équilibre ayant déjà été versées en 2014 et 2015 par le budget général. Le versement d'une subvention complémentaire de 36 593,89€ par le budget général s'avèrera néanmoins nécessaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve le budget annexe 2026 Mariaü qui s'équilibre à 323 595,89€ en fonctionnement et 288 595,89€ en investissement,

1ère attribution de subventions
Le conseil municipal procède à la 1ère attribution de subventions concernant les demandes de subventions les plus urgentes. Un point est effectué sur la situation de l'association Le Relais de la Commune.

Vente parcelle AC 460 à la Société PERGUILHEM
La société PERGUILHEM souhaite racheter auprès de la commune la totalité de la parcelle AC 460, une partie ayant été libérée par MIRAIA au prix de 25€/m². Avis favorable du conseil.

Proposition de vente local
La commune vient d'être interpellée par la société BPS qui émet le souhait de racheter le bâtiment qu'elle loue depuis de nombreuses années à la commune. Un RDV doit être pris prochainement avec sa directrice et son PDG. Le conseil se prononcera sur cette vente au vu de l'estimation du coût du bâtiment.

Demande de location
La commune a également été interpellée par une infirmière qui souhaiterait exercer à partir de septembre une activité dans le local du centre médical actuellement disponible.

● ENVIRONNEMENT
Dans le contexte actuel de surconsommation et d'augmentation des coûts énergétiques, TE 64 a souhaité s'engager auprès des collectivités adhérentes afin de les aider à maîtriser leurs consommations et à diminuer leur impact environnemental. Dans le cadre de ses actions dans le domaine de l'énergie, le syndicat propose aux collectivités de bénéficier d'un Conseil en Énergie Partagé.
Ce type de démarche apparaît intéressant à mener sur la mairie et sur les logements des Résidences l'Escole et Les Jardins d'Elisa.

● DATES A RETENIR
- du 04 mai au 03 juin 2026 : exposition les enfants de la Résistance,
- le 08 mai 2026 : commémoration,
- les 23 et 24 mai 2026 : FC BAAL : tournoi de printemps au stade,
- le 28 mai 2026 : dédicace livre M AIME,
- le 29 mai 2026 : conférence de Xavier POMMEREAU,
- le 06 juin 2026 : FC BAAL : assemblée générale, fête du foot,
- le 13 juin 2026 : Amicale : 80 ans de l'Amicale à l'Agora,
- les 13 et 14 juin 2026 : tournoi international,
- les 19 et 20 juin 2026 : fêtes de Lacq à l'Agora,
- le 28 juin 2026 : APE : fête de l'école à l'Agora,
- début juillet 2026 : Amassada : grillades,
- du 10 au 12 juillet : Sant Quinti,
- le 12 septembre 2026 : fêtes du Hameau d'Urdès à la Salle du Caminaou,
- le 24 octobre 2026 : concert ROTARY,
- le 11 novembre 2026 : commémoration,
- 06 et 07 décembre 2026 : Marché de Noël,
- 11 décembre 2026 : Noël des enfants.

Voirie et chemins communaux





titre

Les travaux d'aménagement de la RD817 sont désormais achevés. Cette opération a permis l'enfouissement des réseaux aériens, contribuant à une meilleure intégration des équipements dans le paysage.

Le projet a également porté sur la requalification de la voirie avec rétrécissement de la chaussée imposé par le département favorisant l'apaisement de la circulation et le renforcement de la sécurité des usagers
Une place plus importante a été accordée aux mobilités douces grâce à l'aménagement d'espaces dédiés aux cyclistes et piétons.

La pose d'un nouvel enrobé, offrant un meilleur confort de roulement et une réduction des nuisances sonores, vient compléter ces aménagements.
L'ensemble de ces travaux participe à l'amélioration du cadre de vie, à la sécurisation des déplacements et à la valorisation du cœur du village. Le chantier est désormais terminé et les aménagements sont pleinement opérationnels.

Voirie rurale

Dans le cadre de l'entretien de la voirie rurale, des opérations de curage des fossés sont réalisées et entièrement financées par la commune chaque année.
Ces travaux permettent d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales, de préserver l'état des chaussées et de renforcer la sécurité des usagers.
Cette intervention s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'assurer un entretien régulier et durable des infrastructures communales

Les travaux sur les chemins ruraux (non obligatoires) sont pris en charge financièrement par la commune.

Les demandes de travaux sur les voies communales se font sur inscription et sont effectués selon les contraintes de la CCLO. Qui en assume la prise en charge financière.

Cimetière du Hameau d'Urdès

Le projet d'extension et de mise aux normes du cimetière du Hameau d'Urdès comprend des travaux d'aménagement et des travaux de réorganisation et de gestion des espaces occupés à ce jour. La création de 30 concessions est prévue.
Dans le cadre de cette opération, seront repris :
- le monument aux morts et l'espace public de commémoration,
- les escaliers et entrées,
- les mains courantes,
- l'allée Nord,
- le jardin du souvenir.

La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par l'Agence Publique de Gestion Locale.



Suite à consultation, les marchés ont été attribués aux entreprises :
- Rey Betbeder/Despagnet/Ebérard : VRD, gros œuvre, électricité,
- Lafitte environnement : serrurerie,
- BH peinture : peinture et espaces verts.

Les travaux ont démarré.
La reprise des tombes en l'état d'abandon a été réalisée. Le monument aux morts a été enlevé car il est voué à être restauré et déplacé.



La caminade

Jolie bâtisse en bordure de la Départementale, et renommée « La Caminade ». Elle était pour les plus de 50 ans, l'ancien presbytère, occupé par notre dernier curé, l'abbé Bérotte et sa sœur. Plusieurs générations ont pu y suivre les cours de catéchisme, dans la pièce à gauche de la grange. Un nouveau presbytère fut construit plus près de l'église et une famille nombreuse s'installa dans cette maison pour maintenir l'effectif scolaire.

La commune l'a cédé par un bail emphytéotique de 80 ans à l'Office 64 de l'Habitat, afin de réhabiliter ce lieu et y créer 5 logements : un T1, deux T2, un T3 et un T4 avec chacun une cour privative.
Sur ce dernier, c'est la mairie qui a la mainmise, afin de le proposer à une famille avec des enfants scolarisables à Lacq, toujours dans l'objectif de maintenir un nombre d'élèves, essentiel pour le fonctionnement de nos deux écoles…
Vous avez pu voir que cette propriété a été rénovée avec goût, alliant modernité et respect de la tradition.
Les locataires pourront aussi apprécier le parking qui jouxte ce bel ensemble enfin rénové !

Vestiaires salle des sports

Les vestiaires ont bénéficié de plusieurs améliorations. Les services techniques municipaux ont réalisé une remise en peinture complète des locaux, offrant ainsi un cadre plus agréable aux utilisateurs.
Par ailleurs, le système de chauffage a été remplacé par un équipement plus performant, le confort est ainsi amélioré et la consommation énergétique réduite.
Grâce à ces améliorations, nous maintenons des équipements de qualité, au service des associations et des usagers.





Salle du Caminaou

La première salle des fêtes du village historique d'Urdès a été construite en 1989.
Les enfants de l'école mangeaient dans un préfabriqué qui faisait office de cantine, de vestiaire pour les joueurs de foot et de foyer.
En 2012, elle a été réaménagée et a été accolée à la nouvelle école avec sa cantine. Le préfabriqué a été alors déconstruit.
Elle est devenue alors la Maison pour Tous, la partie foyer étant intégrée dans cette nouvelle salle agrandie. Celui-ci pouvait retrouver sa fonctionnalité grâce à une cloison amovible et isolante au niveau acoustique…
Une tonnelle naturelle a été créée devant ses baies vitrées avec la plantation d'une douzaine de platanes.
L'espace extérieur a été aménagé par un City Stade, une aire de jeux pour les plus petits ainsi qu'un terrain de pétanque et un quillier.
Cet ensemble est depuis très vivant, il offre un cadre verdoyant et sécurisé à tous les parents et enfants de l'école qui s'y retrouvent dès que les beaux jours pointent le bout de leur nez !
En 2024, lors de la fusion avec Lacq, il a été nécessaire de lui trouver un petit nom, la salle du « Caminaou ».
Rejoignant ainsi la salle du « Vieux Chêne » au Hameau d'Audejos et les salles de « l'Agora » et des « Jardins d'Elisa » sur le bourg de Lacq.



Salle du Vieux Chêne

La salle des fêtes, au Hameau d'Audejos a elle été construite en 2001 au milieu d'un écrin de verdure ? Avec sa magnifique structure en bois, ses grandes portes vitrées, s'ouvrant directement sur l'extérieur, elle est agrémentée d'un espace couvert et ombragé, qui nous offre de bons moments pour les buffets et vins d'honneur…

Elles peuvent toutes accueillir des évènements privés ou associatifs...



Salle des Jardins d'Elisa.



Salle de l'Agora.

Vous pouvez désormais contacter la mairie pour la réservation des 4 salles.
Par téléphone ou en consultant le site internet : www.commune-lacq.fr
Rubrique réservation salle des fêtes.
Vous y serez renseigné concernant leur disponibilité pour d'éventuelles réservations, pour organiser les états des lieux, les remises des clés et connaître les spécificités d'accueil

titre **Bibliothèque**





L'avez-vous remarqué ?

Une nouvelle signalétique a été posée sur le mur, mais du côté de la Salle des Associations...

Non, il ne s'agit pas d'une erreur !

C'est dans ce nouvel espace que nous espérons vous voir nombreux.

Une bibliothèque plus spacieuse, avec ce qu'il nous faut de rangements et surtout un coin que nous allons pouvoir dédier spécifiquement aux enfants...

Avec notre fonds propre qui s'enrichit en moyenne d'une quarantaine d'ouvrages tous les ans, grâce au financement de la mairie. Avec le prêt de plus de cinq cents documents par la Bibliothèque départementale, nous commencions à nous sentir à l'étroit dans les locaux où vous veniez nous rencontrer et nourrir votre soif de lecture...

Nous avons profité de la fermeture d'une quinzaine de jours cet été pour effectuer cette migration de l'autre côté du long couloir, dans le même bâtiment.

Nous pourrons ainsi, durant l'année scolaire, accueillir plus confortablement les enfants de l'école et ceux de l'association La Mongolfière, les samedis matin.

Les enfants de la garderie continueront de venir les jeudis, une fois par mois durant l'ouverture au public.

Quelques animations proposées par le Pôle Lecture de Mourenx pourront aussi s'y tenir.

Nous sommes ainsi plus à proximité de notre boîte à livres, décorée elle aussi avec beaucoup de goût par l'entreprise Deltaplast.

Nous vous remercions d'ailleurs de l'intérêt que vous y portez, nous y avons trouvé de beaux ouvrages, mais n'oubliez pas que tout ce qui est audiovisuel ou en mauvais état n'y est pas souhaité...

Merci à Didier Rey et au Conseil municipal qui ont mis à notre disposition tous les moyens nécessaires pour mener à bien ce déménagement.

Un merci « chaleureux » aux agents municipaux et aux emplois jeunes, pour leur engagement lors du déménagement du 8 et 9 juin.

Nous sommes ravis de ce nouvel espace et nous espérons que vous viendrez encore plus nombreux nous rendre visite...

Si vous avez un peu de temps et que vous voulez rejoindre notre équipe de bénévoles, nous serons heureux de vous accueillir.

- **Les horaires d'ouverture au public restent inchangés :**
  - les jeudis de 18h à 19h
  - les samedis de 9h à 12h

- **Pour nous joindre, un nouveau numéro : 05 59 32 69 44**

Sant Quintí et Lacq : une amitié qui traverse les frontières

Sant Quinti a vécu le week-end du 10 au 12 juillet, une nouvelle édition de jumelage avec notre commune de Lacq. Une rencontre qui a continué de renforcer les liens d'amitié noués au fil des années, grâce aux échanges entre les familles et à l'esprit accueillant de nos deux villes.



légende

La délégation de Lacq, composée d'une cinquantaine de personnes, est arrivée le vendredi soir et a donné le coup d'envoi d'un week-end marqué par le partage, la découverte du territoire et les retrouvailles entre les familles.

Le samedi, les participants ont visité le Vinseum et ont profité d'une dégustation de vins du Penedès avant de partager le déjeuner et le reste de la journée avec les familles accueillantes.
Le soir, nous avons également participé au dîner de Capgrossos, une magnifique occasion de découvrir leur patrimoine festif et culturel.

Le dimanche s'est poursuivi aux Deus avec la visite des grottes, des activités d'aventure.
S'en est suivi un moment convivial « vermouth » avec la musique de All and Folk et le traditionnel déjeuner de fraternité qui a réuni plus de 90 personnes.
C'est alors que nous avons échangé les cadeaux et il a été annoncé que notre prochaine rencontre aura lieu en 2028 à Lacq.
Elle coïncidera avec le 40e anniversaire du premier voyage d'une délégation de Quintines dans notre commune.
Ce rendez-vous sera l'occasion d'une grande fête !!!

Une fois de plus, ce séjour a montré que les liens entre Sant Quinti et Lacq vont bien au-delà des frontières. C'est une relation forte qui continue de regarder vers l'avenir, avec le même enthousiasme qu'au premier jour.

Chers Lacquois n'hésitez pas !
Lors de leur prochaine venue, ouvrez les portes de votre maison à nos amis Cathalans ! Une expérience qui créera de magnifiques souvenirs que vous ne seraient pas prêts d'oublier...



légende



légende



légende

Soirée cabaret



Lors de notre dernier numéro, nous évoquions la préparation d'une soirée surprise ! Et ce fut le cas !

Le **vendredi 27 février,** la troupe d'Anna Smile est venue nous présenter sa Soirée Cabaret, face à une salle de l'Agora comble et comblée !

Plumes et strass, humour et glamour, sensualité et poésie, ont subjugué nos spectateurs, avec ce spectacle d'une grande qualité et haut en couleurs…



Un retour aux sources riche en émotions

« *Le **28 mai dernier**, la mairie de Lacq a accueilli une rencontre-dédicace autour de mon dernier roman, Le Pot de Départ.*

Cette soirée restera longtemps gravée dans ma mémoire. Lacq est bien plus qu'un village à mes yeux : c'est une part de mon histoire. J'y ai passé tous les étés de mon enfance auprès de mes grands-parents, Paul et Éléonore. C'est ici que se sont construits certains de mes plus beaux souvenirs, entre les longues balades, les repas de famille et cette liberté propre aux vacances qui semblent ne jamais devoir finir. Sans le savoir, c'est aussi ici qu'est née une partie de mon imaginaire.

Revenir aujourd'hui en tant qu'écrivain, partager mon parcours, raconter les coulisses de mes romans et rencontrer les lecteurs dans une ambiance aussi chaleureuse a été un moment profondément émouvant.

J'ai eu une pensée toute particulière pour mes grands-parents qui, j'en suis certain, auraient été fiers de voir leur petit-fils - celui qui avait davantage peur des oies que des grandes ambitions - écrire aujourd'hui des romans édités à Paris et faire vivre, à travers ses personnages, un peu de cette terre qui lui est si chère.

Merci à Lindsey Deary et Jacques Cassiau-Haurie de m'avoir fait l'honneur de leur présence.

Je remercie chaleureusement Didier Rey, le Conseil municipal ainsi que toutes les personnes présentes pour leur accueil, leur générosité et leur bienveillance. Les échanges, les sourires et les souvenirs partagés



ont donné à cette soirée une saveur toute particulière : celle d'un retour à la maison.

Et je vous donne rendez-vous très bientôt. Car l'aventure du Pot de départ ne fait que commencer. Le roman va être adapté au cinéma et j'espère vous retrouver pour tourner quelques scènes ici, sur les terres de mon enfance ».

Julien AIME





Conférence Xavier Pommereau



Vendredi 29 mai à la salle Agora, nous avons eu la chance d'assister à une conférence animée par Xavier Pommereau, psychiatre reconnu pour son expertise sur l'adolescence et les difficultés que peuvent traverser les jeunes. Avec beaucoup d'humanité et de pédagogie, il a su captiver son auditoire à travers des exemples concrets, parlants et accessibles à tous. Son analyse des comportements adolescents a permis à chacun de mieux comprendre cette période de vie souvent déroutante pour les adolescents et leur entourage. La soirée s'est poursuivie par un temps d'échange particulièrement riche, durant lequel il a pris le temps de répondre avec bienveillance aux questions des spectateurs. Une conférence très instructive, avec un intervenant captivant qui a offert de véritables clés de compréhension à tous.



Une nouvelle saison culturelle s'ouvre sur notre commune à compter de cette rentrée ! Nous espérons qu'elle saura vous divertir au travers des différentes manifestations que nous vous proposerons...

Un siècle de vie célébré à Lacq : les 100 ans de Mme Margherita Sitzia

Entourée de ses proches, elle a célébré ses 100 ans lors d'une magnifique fête organisée par sa famille. Arrivée de Sardaigne avec son époux Giovanni pour construire une nouvelle vie en France, elle s'est installée à Lacq en 1967, où elle a élevé une grande famille composée de 12 enfants, 22 petits-enfants, 25 arrière-petits-enfants et d'un arrière-arrière-petit-enfant.

Ce moment empreint d'émotion et de joie a permis de rendre hommage à son parcours exemplaire. À 100 ans, elle impressionne encore par sa vitalité et sa joie de vivre. Mme Sitzia garde précieusement ses racines sardes, mais après près de soixante ans passés à Lacq, nous pouvons nous accorder à dire qu'elle est devenue une vraie Lacquoise… et nous sommes fiers de la compter parmi nous.

La commune lui adresse ses plus sincères félicitations et ses vœux les plus chaleureux. Mme Sitzia a répondu avec un « A l'année prochaine ! ».







titre école

chapô chapô

Sur le plan sportif :

Au mois de novembre/décembre, les primaires ont eu une initiation volley avec Valentin, l'intervenant des Genêts de Mesplède. Les Maternelles se sont essayé au tennis avec Céline.





Au mois de janvier février, ils ont perfectionné leur savoir-nager à la piscine de Mourenx



Au mois de mai, ils ont appris précision et concentration grâce au tir à l'arc sous l'œil attentif de Thierry l'intervenant. Les plus jeunes s'étant essayé à la sarbacane !



Au mois d'avril/mai, les élèves du Hameau de Urdès ont exploré l'école et ses alentours lors de courses d'orientation. Le 21 mai, ils sont allés au lac de Biron pour réinvestir leurs connaissances sur l'espace et la lecture de plan.



Les quatre classes de plus grands devaient se rendre à Biron pour boucler Le P'tit Tour à Vélo du 64, mais la canicule ne leur a pas permis de le faire.

titre titre

Cette année scolaire, les élèves ont enfilé le costume de « critique littéraire » en s'inscrivant au « Prix des Incorruptibles ». Les élèves ont lu 5 albums et le 22 mai ils ont élu l'album qu'ils ont préféré ! Le verdict est tombé en juin au niveau national, mais ce n'est pas l'ouvrage qu'ils ont choisi qui a remporté le fameux prix !





Fin avril, les élèves ont visité l'exposition au Mix intitulée « IA et robots ». Ils ont pu s'essayer à la programmation de robots. C'était drôlement intéressant ! Ils ont adoré faire les robots sous les commandes de leurs camarades.

Au niveau artistique, les élèves de GS/CP n'ont pas chômé non plus !

Durant toute l'année, ils ont travaillé sur le chant choral sur le thème de Boucle d'or. Malgré des débuts chaotiques pour les oreilles, tous les élèves ont drôlement progressé et ils ont donné un concert avec l'école de Cescau le jeudi 28 mai à 19h.



Ils ont partagé des lectures de Kamishibaï, avec les plus grands de CM1 CM2



La classe de maternelle cuisine tous les mois pour fêter les anniversaires des élèves.
Ils ont participé à deux rencontres sportives, avec d'autres maternelles, sur le thème des jeux coopératifs.



Les élèves de CE1 CE2, sont toujours très investis dans le coin potager, de vrais jardiniers en herbe !

Au mois de juin, les élèves de maternelle et CP ont participé à 6 séances de classe de cirque. Au programme, équilibres, jonglages, acrobaties que les élèves ont présenté lors du spectacle de fin d'année !



76 élèves sont inscrits pour cette nouvelle rentrée 2026/2027
Nos effectifs sont encore limite, c'est pourquoi tout un ensemble d'actions est mis en œuvre pour faire en sorte qu'il augmente…

Les repas des deux écoles sont fabriqués sur place et distribués sur les deux sites.
Un transport scolaire Aller et Retour s'effectue le matin et le soir, pour permettre aux enfants de retrouver leurs parents sur leur lieu d'habitation.

titre,

Pour clore cette riche année 2025/2026, nos élèves du bourg de Lacq sont partis en voyage scolaire à Biscarrosse du 12 au 14 juin, avec un programme nature et voile !
Les élèves de CE et CM étaient accompagnés par 3 enseignantes et 4 parents.
Au programme :
- initiation à la voile en autonomie avec deux séances sur le lac.
- découverte de la majestueuse dune du Pilat, exploration de la forêt de pins et compréhension de la formation des dunes. De quoi apprendre autrement tout en profitant d'un cadre exceptionnel !

Les enfants ont fait preuve d'enthousiasme, de curiosité et d'une énergie presque inépuisable (surtout lorsqu'il s'agissait de courir ou de discuter dans les chambres !). Ils ont été adorables tout au long du séjour et ont représenté leur école avec fierté.
Nous rentrons avec de beaux souvenirs, quelques grains de sable dans les chaussures, un peu de fatigue pour certains, mais surtout beaucoup de sourires et d'histoires à raconter.
Une belle aventure que les enfants ne sont pas près d'oublier !
L'équipe enseignante souhaite remercier la mairie et l'APE pour les contributions financières conséquentes. L'APE a également financé un tee-shirt personnalisé pour chaque enfant ainsi qu'une carte postale par famille avec enveloppe et timbre, envoyée pendant le séjour.











titre,

Enfin le spectacle de l'école le vendredi 26 juin, avec la belle collaboration, encore une fois, de l'APE et des enseignantes !
La température est montée sur la commune de Lacq. Certes, les infos parlaient de canicule ! Mais c'était malgré tout l'effervescence à la salle Agora !
Les élèves des écoles de Lacq sont montés sur scène pour réaliser avec brio un spectacle varié.
Au programme, les spectateurs ont assisté à différents numéros de cirque de la part des élèves de maternelle et CP : jonglage, équilibre, acrobaties se sont enchaînés.
Les classes des CE et CM ont laissé parler leur fibre artistique avec des chants et des danses. Mais surtout, le spectacle s'est achevé sur un vibrant hommage à la présidente de l'APE, Virginie Lagrèze, pour qui c'était la dernière année.
Cette fête de l'école s'est achevée autour d'une délicieuse paëlla réunissant 180 personnes, dont 60 enfants.
Entre rires, musique, danse et la diffusion du match de coupe du monde, France/Norvège, tout le monde a semblé comblé !
Merci Virginie pour toutes ces années, merci les enfants pour

Membres du bureau :
- Présidente : Amandine LEFRANC
- Secrétaire : Audrey ROBERT
- Vice-secrétaire : Julie SALOMON
- Trésorière : Alice RODRIGUEZ
- Vice-secrétaire : Vanessa MARIE

Membres du CA, le cas échéant :
~~9 membres~~

Date/Période de l'AG : juillet

Nombre de membres de l'association :
Tous les parents ayant un enfant scolarisé à l'école sont membres de l'APE.

Mission de l'association :
La mission de l'APE est de récolter des fonds afin de financer les projets et/ou sorties scolaires.
Nous souhaitons également développer une communauté de parents autour de notre école.



titre titre

Plus de 200 personnes étaient présentes lors du loto de l'association des parents d'élèves. Aidés par les artisans et commerçants nombreux et essentiellement de la commune, notre association a pu augmenter les fonds nécessaires aux différentes activités et sorties prévues dans le cadre scolaire.
Les membres de l'APE vous remercient encore vivement pour votre contribution ainsi que toutes les personnes qui ont répondu présents à cet après-midi festif.

Bilan de l'année - APE de Lacq

Cette année encore, l'Association des Parents d'Élèves de Lacq a su se mobiliser pour faire vivre l'école et soutenir les projets des enfants. Grâce à l'implication des bénévoles et à la participation des familles, plusieurs manifestations ont été organisées : le marché de Noël, le spectacle de Noël, un loto, la fête de l'école ainsi qu'une vente de livres de recettes.
L'ensemble de ces actions a permis de récolter environ 6 000 euros. Cette belle somme a été entièrement réinvestie au profit des enfants et de l'école, en accompagnant les enseignantes dans leurs différents projets et activités.
L'APE a ainsi financé en totalité les activités de tir à l'arc et de sarbacane, ainsi que l'activité cirque. Elle a également participé au financement du voyage scolaire à Biscarrosse de trois jours pour 32 enfants, un séjour riche en découvertes et en souvenirs.
Enfin, une contribution a été apportée à l'école du hameau d'Urdès, afin de permettre l'acquisition de jeux extérieurs, pour le plus grand plaisir des élèves.
L'APE de Lacq est fière d'avoir pu, une nouvelle fois, contribuer à l'épanouissement des enfants et remercie chaleureusement tous les bénévoles, les parents, les partenaires et les familles qui ont participé à la réussite de cette belle année.

Suite à la démission de la totalité du bureau existant, le nouveau conseil d'administration a élu le nouveau bureau.
Bonne continuation à la nouvelle équipe !

Anciens Combattants

titre titre

Les anciens combattants de notre commune tiennent à vous adresser leurs plus sincères remerciements pour votre présence fidèle, votre respect et votre soutien indéfectible lors de nos journées de commémoration.

Par votre participation et votre attachement au devoir de mémoire, vous contribuez à faire vivre les valeurs de solidarité, de paix et de liberté pour lesquelles tant de femmes et d'hommes se sont sacrifiés.

En ces instants de recueillement, nous avons une pensée profonde et émue pour la longue liste des morts au champ d'honneur inscrits sur les quatre monuments aux morts de notre commune. Leurs noms demeurent à jamais gravés dans notre mémoire collective et dans l'histoire de notre village.

Que leur courage et leur dévouement continuent d'inspirer les générations futures.

Grâce à votre générosité, l'institution du «Bleuet de France» a reçu un don de 203€. Les petits ruisseaux font les grandes rivières, nos blessés et nos veuves sont soutenus.

Après avoir mené avec courage un dernier combat contre la maladie, notre ami Michel MORA nous a quittés en ce mois de mai.



Hameau d'Urdès.



Lacq



Hameau d'Audéjos.

L'Amassada de Lacq, forte de ses 81 adhérents, se porte bien. Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont malheureusement quittés en ce début d'année 2026.

La vie continue et nos adhérents ont pu profiter des animations mises en place pour ce premier semestre 2026 :







- **Jeux et lotos** 2 fois par mois, les jeudis après-midi.
- **Sorties** :

- à Mont de Marsan pour visiter le musée de l'aviation et à Samadet pour son musée de la faïence, le 18 mars.
- à Nérac le 5 juin, avec le jardin botanique de Latour Marliac

Sans oublier le repas apprécié au Relais de la Chalosse.

- **Les repas à Lacq** :

- repas de chasseurs le 12 mars 2026...
...et omelette pascale le 9 avril.
- repas grillades : le 2 juillet 2026

D'autres animations sont à venir :
- sortie à Artouste : courant septembre
- repas palombes aux Aldudes : le 22 octobre 2026
- Repas de fin d'année le 16 décembre 2026

Les 80 ans de l'Amicale : une journée réussie !

La fête des 80 ans de l'Amicale s'est déroulée dans une ambiance simple et conviviale. La journée a débuté dès 8h30 autour d'un petit-déjeuner qui a réuni une quarantaine de personnes. À midi, 60 convives se sont retrouvés pour partager le repas.
Tout au long de la journée, de nombreuses activités ont été proposées : sortie à vélo, marche, badminton, basket, escalade, ainsi que des jeux pour les enfants. Les plus jeunes ont également pu participer à une chasse au trésor, tandis que les adolescents ont découvert le skateboard lors d'une initiation.

La fin de journée a été consacrée à la célébration des 80 ans de l'association. Un film retraçant l'histoire de l'Amicale a permis à chacun de revivre de beaux souvenirs. La soirée s'est ensuite poursuivie dans une ambiance festive et animée par des musiciens. Environ 80 personnes étaient présentes, un joli clin d'œil aux 80 ans de l'Amicale. Une très belle journée, appréciée par tous, placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la bonne humeur.





AG de l'Amicale du 6 juillet

L'assemblée générale de l'Amicale de LACQ a permis de dresser un bilan moral très positif de cette nouvelle saison. Une année encore riche en animations, en rencontres et en projets, avec de nombreuses activités proposées pour tous les âges et tous les goûts, qu'elles soient culturelles, sportives ou de loisirs.
L'association poursuit son développement avec désormais 15 sections, grâce à la création des sections vélo, marche et badminton enfants, ainsi qu'à l'intégration de la section Marché de Noël au sein de l'Amicale.
Cette belle dynamique se reflète également dans le nombre d'adhérents, qui atteint cette année 423 membres, témoignant de l'attractivité et du dynamisme de l'association.
Cette réussite est également le fruit de l'investissement du bureau et des membres du conseil d'administration, dont l'engagement et la motivation permettent à l'Amicale de continuer à se développer et à proposer toujours plus d'activités à ses adhérents.

L'Amicale tient également à remercier chaleureusement M. Robert Gimenez, qui quitte ses fonctions au sein du bureau après plusieurs années d'engagement, tout en restant pleinement investi au sein de la section badminton.

Avec de nouveaux projets en perspective et toujours la même volonté de créer du lien et de partager des moments de convivialité, l'Amicale de LACQ continue d'écrire une belle histoire au service de ses adhérents et de la vie du village.

amicaledelacq@gmail.com

CARNAVAL

Au mois de mars, notre carnaval a rassemblé près de 80 personnes dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Trois sections se sont mobilisées pour faire vivre cette belle journée autour du thème béarnais : la section Méchoui, la section Culture et loisirs et la section des enfants.
La journée a débuté par un café offert, avant le départ du défilé dans les rues du village, rythmé par les confettis, les danses traditionnelles et la bonne humeur de tous les participants. De retour sur l'esplanade de la salle Agora, la section Méchoui a servi l'apéritif et des sandwichs, pendant que les enfants profitaient des jeux proposés et que le bal gascon animait l'après-midi.







Cette belle fête s'est achevée avec la crémation de Monsieur Carnaval, appelé en béarnais San Pançard. Une journée pleine d'animation, de convivialité et de partage, très appréciée par tous, qui a permis de faire vivre nos traditions dans une atmosphère particulièrement sympathique.

SEJOUR À ISSOR

titre titre



Au mois d'avril, les enfants de l'amicale ont profité d'un petit séjour à la montagne. Le groupe, composé de 25 enfants et de 7 adultes, soit 32 participants, a passé une nuit à Issor dans un chalet pouvant accueillir l'ensemble des participants.
La journée a débuté par un départ de LACQ en direction d'Aramits, au parc Aventure. Les enfants ont pu profiter d'activités en forêt et découvrir l'accrobranche. Après un pique-nique sur place, le groupe a rejoint Issor pour s'installer au chalet.

L'après-midi s'est poursuivi à Arette avec la visite de la maison du Barétous, la maison du berger, où le groupe a été chaleureusement accueilli par M. le Maire.
Après le goûter pris sur place, le groupe s'est rendu dans une ferme à Issor, où Clément et Cédric les attendaient pour la visite de la bergerie. Les enfants ont pu observer de petits agneaux, des chèvres, des cochons ainsi que de nombreux autres animaux. La visite s'est terminée par la dégustation d'un morceau de fromage rapporté pour le repas du soir.
Après le dîner, les enfants ont profité d'une soirée animée avec des jeux et une boum en pyjama.
La nuit a été reposante pour tous. Le lendemain matin, après le petit-déjeuner, le groupe a repris la route vers LACQ.
Ce petit séjour à la montagne a été une belle réussite. Les enfants se sont montrés particulièrement agréables, curieux et attentifs. Ils ont posé de nombreuses questions tout au long des visites.
Ils en sont revenus avec de très beaux souvenirs.

SECTION SPORTIVES

Les sections sportives de l'Amicale sont particulièrement nombreuses et dynamiques cette année, avec l'arrivée de trois nouvelles activités : la section vélo (Thibault Laborde Ganne), la section marche (Céline et Gilles Crespo), représentées sur la photo ci-jointe au centre.

La petite dernière ! La section badminton enfants animée par Christelle Alves, que vous retrouverez à la rentrée...

Aux côtés de ces nouveautés, les sections basket, badminton, gym et escalade continuent de rencontrer un très beau succès depuis plusieurs années grâce à l'investissement et à l'enthousiasme de leurs responsables, qui contribuent tout au long de l'année à faire vivre et dynamiser ces activités sportives dans une ambiance conviviale et motivante.



SECTION - BADMINTON ENFANTS



Ouverte en octobre dernier, la section Badminton Enfants de l'Amicale de Lacq a connu une belle première saison avec 9 jeunes licenciés, âgés de 10 à 14 ans. Chaque vendredi de 18h00 à 19h15, les enfants se retrouvent pour partager un moment sportif dans une ambiance conviviale et détendue, sous l'encadrement de Christelle, accompagnée de Manon.

L'objectif de cette section est avant tout de permettre aux jeunes de pratiquer une activité physique tout en s'amusant. Ici, le jeu passe avant tout ! Enfants et parents s'y retrouvent, contribuant à créer une excellente ambiance au sein de ce groupe.

Pour la saison prochaine, la section est ouverte aux 8/15 ans. Nous recherchons de nouveaux participants. Si votre enfant souhaite découvrir le badminton, sans stress et sans esprit de compétition, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

SECTION SKI

Remise des médailles : une section ski qui grandit

Le 21 avril dernier s'est tenue la traditionnelle remise des médailles de la section ski, venant clôturer une magnifique saison riche en souvenirs pour nos jeunes skieurs.

Cette année encore, grâce au soutien de l'Amicale, 52 enfants ont pu découvrir ou redécouvrir les joies de la montagne et du ski à La Pierre-Saint-Martin. Un chiffre dont nous sommes particulièrement fiers, car permettre à tous l'accès à ce sport reste au cœur de nos priorités.

La saison 2025-2026 a également marqué un nouveau souffle pour la section avec l'arrivée de deux nouvelles responsables qui ont su redynamiser la section avec enthousiasme, énergie et bienveillance. Leur implication, associée à celle des accompagnateurs et bénévoles, a permis de mener à bien les six sorties du mercredi.



Sortie après sortie, les enfants ont pris confiance, gagné en autonomie et évolué à vue d'œil sur les pistes.

La soirée de clôture organisée à la salle de l'Agora a parfaitement reflété cet esprit convivial et familial. Plus de 145 personnes étaient réunies pour applaudir nos jeunes champions, tous récompensés par une médaille.

La soirée s'est poursuivie sous le soleil autour d'une chaleureuse auberge espagnole, avec en toile de fond une superbe vue sur nos montagnes.

La section ski prépare déjà activement la prochaine saison, avec toujours autant d'envie et de beaux projets pour nos jeunes skieurs.

titre titre

La fête du hameau d'Audéjos, organisée le 25 avril, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et familiale, mêlant convivialité, traditions et musique.

Les festivités ont débuté par une messe, suivie du dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, moment empreint de recueillement et de respect. Le comité a ensuite offert l'apéritif aux nombreux participants avant le délicieux repas concocté avec soin par les membres de la section Méchoui de l'Amicale. Un bel exemple de coopération entre deux associations communales !

La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur avec la prestation du groupe Say Yes. Toujours appréciés pour leur dynamisme, leur bonne humeur et leur professionnalisme. Ils ont fait chanter et danser les convives très réceptifs, jusqu'à 2 h du matin…



Cette belle fête de Printemps a une nouvelle fois rassemblé familles et amis autour d'un agréable moment de convivialité et de partage.







titre titre

Les fêtes de Lacq se sont déroulées le week-end du 19 au 20 juin, sous un soleil de plomb.
Malgré ces températures plus qu'estivales, la population a répondu présente.

Vendredi soir, la soirée « U N'HAC » a attiré plus de 110 personnes, qui ont dansé au rythme de Jem's et Lolo dans une ambiance chaleureuse et festive.

Samedi matin, plus de 54 participants ont pris part à la marche, suivie d'un moment convivial autour d'un burger et d'une salade de fruits.

L'après-midi, certains ont préféré rester au frais pour une partie de belote, tandis que les plus courageux se sont amusés sur le Ventriglisse ou se sont initiés au Roller Disco.

Messe et dépôt de gerbe au monument aux morts, en présence de nombreuses personnalités, ont clos cet après-midi « tropical » !

S'en est suivi l'apéritif, particulièrement copieux, offert par le comité des fêtes.

M. le Maire a alors remercié chaleureusement cette équipe élargie et sa présidente Aurélie, l'invitant à changer d'avis sur sa décision de s'arrêter après les fêtes de l'automne… !

Les 228 personnes inscrites au repas ont poursuivi cette soirée, avec le superbe feu d'artifice qui est venu illuminer le ciel lacquois !

La fête a continué dans une super ambiance avec Podium Urgence.

Nous tenons aussi à remercier La fanfare Lo Guit, Le Cheval Blanc, la banda Los Aigassuts, Le Café du Centre et les commerçants de notre village…

Grâce à eux aussi, cette édition 2026 a été très réussie, avec bonne humeur, envie d'être ensemble et de s'amuser…

A très vite pour les fêtes du Hameau d'Urdès le 12 septembre !

Le 10 du FBL : une 3e édition réussie !

Le samedi 5 avril dernier, notre commune a vibré au rythme de la 3e édition du 10 du FBL, organisée par les Foulées du Bassin de Lacq (FBL). Une édition qui a une nouvelle fois confirmé le succès grandissant de cet événement sportif devenu un rendez-vous incontournable.

Avec 482 inscrits, cette édition 2026 a rassemblé coureurs confirmés, sportifs amateurs, enfants et familles dans une ambiance conviviale et festive.
Chez les hommes, le local Sylvain Laferrère s'est imposé en 30,01 minutes, à une seconde du record de l'épreuve, établi précédemment par Ben Dihman.
Du côté féminin, c'est Océane Lotsch qui a remporté la course en 36,13 minutes.
Les conditions météorologiques particulièrement favorables ont permis à de nombreux participants d'améliorer leurs chronos. Il faut dire que le 10 du FBL est aujourd'hui reconnu pour son parcours roulant, apprécié des coureurs souhaitant battre leur record personnel…

Au-delà de la performance, le 10 du FBL porte aussi de belles valeurs humaines. Cette année encore, la joëlette de Lilou Belle Ange avec son papa était présente sur le parcours, rappelant que le sport est avant tout un formidable outil de partage, de dépassement de soi et d'inclusion.

L'esprit de Pâques s'est également invité sur l'événement avec la présence du lapin de Pâques, qui a animé un point stratégique du parcours en distribuant des chocolats aux gourmands, avant de mettre l'ambiance et d'encourager les trois courses enfants, où les petits coureurs se sont surpassés dans la joie et la bonne humeur, franchissant fièrement la ligne d'arrivée pour recevoir leur médaille.

La matinée s'est poursuivie avec la remise des récompenses et la tombola, avec encore une fois de magnifiques lots à gagner.
Après l'effort, le réconfort, tout le monde s'est retrouvé autour de la buvette et de la grillade, pour partager un moment convivial.
Le FBL tient à remercier ses membres, les bénévoles et ses partenaires, dont l'engagement contribue pleinement à la réussite de cet événement.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 4e édition !

« Peu importe ton niveau, nous t'accueillons, t'épaulons, te guidons pour progresser et surpasser tes limites ».







Les couleurs du FC BAAL
ont brillé cette saison

Quelle saison !
D'Arthez-de-Béarn à Artix en passant par Lacq, les jeunes du FC BAAL ont fait briller tout un territoire pour porter haut les couleurs noir, blanc et rouge du club : des tournois joués avec cœur, des bénévoles infatigables, des éducateurs passionnés et des parents investis toujours présents.

40 ÉQUIPES ENGAGÉES — **500 JEUNES LICENCIÉS** — **50 BÉNÉVOLES MOBILISÉS** — **U6 - U13 TOUTES CATÉGORIES**

« Le football c'est d'abord le plaisir de jouer ensemble !
Nos jeunes nous le rappellent à chaque tournoi ».

Deux tournois organisés cette année…

Au printemps, le club organise son tournoi sur nos installations de Lacq.
Cette saison encore, l'événement a réuni joueurs et familles dans une atmosphère chaleureuse et festive, et ce des poussins jusqu'aux minimes.
Les buvettes tenues par les bénévoles, les tribunes remplies de parents, les rires des enfants entre les matchs : voilà le portrait d'un club vivant, soudé et ancré dans son territoire.

Les 13 et 14 juin, le FC BAAL a engagé deux équipes au tournoi international U15, qui, pour sa 38e édition, a réuni seize clubs venus de toute l'Europe sur les pelouses du stade Albert Plantier.
Affronter des académies professionnelles françaises et espagnoles a été une expérience formatrice et enrichissante pour nos jeunes footballeurs.
C'est le FCO d'Angers qui a remporté cette édition 2026.



« Exceptionnel par la qualité des joueurs,
le professionnalisme des bénévoles
et l'implication des partenaires ».



L'assemblée générale et la Fête du foot
En clôture de saison, l'AG a réuni dirigeants, éducateurs, bénévoles et familles autour d'un bilan sportif positif sur toutes les catégories.
La fête du Foot a transformé ce moment en une véritable célébration :
Récompenses pour les jeunes licenciés, distinctions pour les bénévoles et repas partagé dans une très bonne ambiance familiale.

Le Bureau et ses membres
- Alain Rey & Jérémy Becerra (*co-présidents*)
- Sébastien Garrido & Denis Tusseau (*vice-présidents*)
- Aurélie Graux (*trésorière*)
- Hugo Lavignette (*vice-trésorier*)
- Sandrine Loquet (*secrétaire*),
- Sabrina Becerra (*vice-secrétaire*).

Jean-Michel Campagnari, Julien Auclerc, Christian Costemale, Patrick Moulia, Frédéric Moriceau, Jésus Fernandez, Quentin Dumondin, Florence Vincent, Emilie Jehenne, Pascal Salefranque, Alex Defigueiredo.



Le Tennis Club Lacq-Arthez maintient ses effectifs autour des 130 membres et son activité annuelle, en débutant par les 3 tournois hivernaux qui jalonnent notre période hivernale. Ils permettent de regrouper environ 170 participants, provenant des clubs alentours.
La fin de saison a été ponctuée par la fête du club comprenant les finales de notre tournoi interne, la remise des médailles aux jeunes du club pour les féliciter de leur progression, des activités en famille et pour terminer, un apéritif amélioré.
L'évènement estival, qui a eu lieu du 8 au 22 août, a réuni environ 180 compétiteurs de tous les âges !



Les jeunes de notre école de tennis qui reçoivent leurs médailles en fin de saison, validant leur progression et leur changement de niveau.



Pelotari association Lacq



Organisé tout au long du mois de juin, le tournoi interne de pelote du village a réuni les 28 licenciés dans une ambiance conviviale et sportive. Les finales, disputées le jeudi 2 juillet, ont offert de belles rencontres.
Le club remercie l'ensemble des joueurs, bénévoles et supporters pour leur participation et leur engagement, qui ont contribué au succès de cette nouvelle édition.
Celle-ci confirme une fois encore le dynamisme de la pelote dans notre village et donne déjà rendez-vous à tous pour le prochain tournoi annuel au mois de septembre.
Vous pouvez venir voir des parties au trinquet de la salle des sports le mercredi et le vendredi a partir de 18h.

titre titre

A la maison de la nature, les adhérents de l'association ont réalisé la création d'une chape en béton ainsi que sa couverture.
Ce chantier collectif mené dans un esprit de coopération et de bénévolat a permis d'améliorer les aménagements du site, tout en renforçant les équipements destinés aux activités de l'association.
L'aide apportée par la municipalité a contribué au bon déroulement et à la réussite des travaux.



Légende

Dates **à retenir**

SEPTEMBRE

- **12 septembre** : Fêtes du Hameau d'Urdès

OCTOBRE

- **10 et 11 octobre** : L'édition du Voyage des dames 2026, nous emmènera à la découverte de deux cités occitanes Carcassonne et Toulouse. 98 Dames y sont inscrites !
  Cela promet encore une belle escapade entre filles !
- **24 octobre** : Concert de Los Gaouyous organisé par le Rotary. Salle de l'Agora

NOVEMBRE

- **11 novembre** : Commémorations
- **14 Novembre** : Concert du groupe Arraga, organisé par l'association France Alzheimer. Salle de l'Agora.

DECEMBRE

- **5 et 6 décembre** : Marché de Noël
- **11 décembre** : Noël des enfants

Restons **en contact**

On vous laisse la parole !
Parce qu'une commune vit grâce à ses habitants, nous souhaitons donner encore plus de place à vos idées, vos initiatives et vos actualités. Vous participez à un projet, un événement associatif, une action locale ? Vous avez une idée de sujet, une actualité du village ou une belle initiative que vous aimeriez voir apparaître dans le prochain bulletin municipal ? N'hésitez pas à nous en faire part ! La Commission étudiera avec attention votre proposition.

LACQ
Commune nouvelle

Avez-vous remarqué ?
Nos pages Facebook et Insta de la commune ont été redynamisées, afin de mieux en valoriser les moments clés. Alors, lors de vos manifestations, projets, photos ou temps forts du village, n'hésitez pas à nous identifier (@communedelacq) pour nous permettre de relayer ce qui fait vivre Lacq au quotidien.

Site internet www.commune-lacq.fr
Mail contact@commune-lacq.fr
Facebook @communedelacq
Instagram @communedelacq
Téléphone 05 59 60 13 69

Ouverture de la mairie :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30,
le mercredi de 14h00 à 17h00

Ce bulletin et ces réseaux sont aussi les vôtres : faisons-les vivre ensemble !

Directeur de la publication : Didier REY / Conception et rédaction : Commission Information et Communication
Contribution photos : Commission Information et Communication et Associations du Village
Création graphique et impression : Imprimerie Germain - Mourenx -Tirage : 470 exemplaires Diffusion gratuite - Dépôt légal à parution